



Mémoire, Justice et Soutien aux rescapés
Association Loi 1901

Communiqué de Presse

Dépôt d'une plainte pour profanation d'un lieu de mémoire auprès du Procureur de la République à Rouen.

Paris, le 17 avril 2026

Ibuka France, avec l'aide de ses avocates, a déposé cet après-midi une plainte pour profanation d'un lieu de mémoire auprès du Procureur de la République à Rouen.

Cet acte est une première en France en lien avec la mémoire du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda.

Mais, il en rappelle d'autres, notamment ceux perpétrés contre la mémoire de la Shoah ainsi que ceux qui, il y a quelques temps, étaient largement commis contre les biens et les personnes des rescapés au Rwanda, pendant la période des commémorations.

C'est en raison de leur exceptionnelle gravité que nous avons décidé de saisir la justice et comptons sur son efficace célérité, dans une affaire qui porte atteinte aux victimes, à leur mémoire et à la sécurité des rescapés.

Contact presse : contact@ibuka-france.org